

*Mohammed Jadir\**

## **Règles de formation de prédicats et paramètres textuels<sup>1</sup>**

### **0. Introduction**

Dans cette communication, nous donnerons, en premier lieu, une présentation fonctionnelle de l'approche modifiée des règles de formation du prédicat (Dik 1997) tout en référant, le cas échéant, à certains travaux antérieurs. Dans un deuxième temps, nous examinerons l'impact des paramètres sémantique, pragmatique et textuel sur le choix entre les constructions d'une paire donnée, i.e. la construction basique comportant un prédicat-input et la construction dérivée comportant un prédicat-output. En d'autres termes, nous vérifierons l'hypothèse, émise en Grammaire Fonctionnelle (GF), stipulant qu'il n'y a pas nécessairement d'incompatibilité entre le contrôle pragmatique de l'usage des schèmes alternatifs et le fait que ceux-ci soient en rapport moyennant une formation de prédicats. Hypothèse qui, nous semble-t-il, ne se limite pas à la seule position accusative du second argument, qui a une signification sémantique/pragmatique. Tout en essayant de confirmer cette hypothèse à travers l'examen d'autres langues, soit l'arabe et le français, nous l'enrichirons en l'étendant aussi bien à la valence quantitative (i.e. extension/réduction de la valence), qu'à la valence qualitative (i.e. changement de fonctions sémantiques).

---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier les participants à la table ronde sur le dictionnaire (Marrakech du 23 au 26 mai 2002) présidée par le Prof. B. El Akhdar, de m'avoir fait profiter de leurs remarques judicieuses. Mes vifs remerciements vont également au Prof. A. Moutaouakil et aux membres du comité de lecture de *Hermes* dont les commentaires m'ont été très utiles.

\* *Mohammed Jadir*  
*Université Hassan II*  
*Faculté des Lettres et des Sciences Humaines*  
*Département de Langue et de Littérature Françaises*  
*MA-Mohammedia*  
*mjadir@caramail.com*

## 1. Les règles de formation du prédicat en Grammaire Fonctionnelle

Le ‘Fonds’ subsume les prédicats et les termes requis pour la construction des prédications. Ce composant englobe deux sous-systèmes de règles qui concourent à fournir la structure de la prédication représentée sous la forme d’un *cadre prédicatif* : *le lexique et les règles de formation des prédicats et des termes*.

En GF, tous les items lexicaux d’une langue naturelle sont analysés comme des prédicats. Ceux-ci sont interprétés sémantiquement comme désignant des propriétés ou des relations. Ils peuvent être soit des *prédicats basiques* listés dans le lexique ou des *prédicats dérivés* fournis par des règles synchroniquement productives.

Un prédicat, basique ou dérivé, n’est jamais un item isolé, il a toujours la forme d’une structure. Il fait partie d’un cadre prédicatif qui indique le nombre et le type d’arguments associés avec le prédicat. A titre d’exemple, le cadre prédicatif du verbe *donner* peut être représenté comme en (1) :

$$(1) \text{ donner [V] } (x_1; < \text{anim}> (x_1))_{\text{Ag}} (x_2)_{\text{Pat}} (x_3; < \text{anim}> (x_3))_{\text{Rec}}$$

En (1), le prédicat *donner* est spécifié comme étant un prédicat verbal (V). La catégorie syntaxique d’un prédicat peut aussi être soit nominale (N), adjectivale (A) ou adverbiale (Adv)<sup>2</sup>. *donner* a trois positions d’arguments ( $x_1, x_2, x_3$ ) sur lesquelles est imposée la restriction de sélection <animé> et auxquelles sont assignées les fonctions sémantiques d’Agent (Ag), de Patient (Pat) et de Récepteur (Rec).

Les règles de formation des prédicats entraînent souvent des changements dans *la forme* du prédicat-input et dans la structure des cadres prédicatifs. Les effets sur la structure du cadre prédicatif peuvent concerner la catégorie syntaxique (i.e. *le type*) du prédicat, *sa valence quantitative* (i.e. le nombre d’arguments) et *sa valence qualitative* (i.e. les fonctions sémantiques de ses arguments).

<sup>2</sup> A la différence de Dik (1989, 1997), Hengeveld (1992) argue en faveur de la reconnaissance des prédicats adverbiaux en tant que catégories syntaxiques à part.

### 1.1. La forme du prédicat

Dans les travaux antérieurs sur la formation du prédicat en GF (cf. e.g. Dik 1990), la modification affectant la forme du prédicat-input est spécifiée directement au niveau de la règle elle-même. Dans l'approche modifiée proposée dans (Dik 1997), les effets des règles de formation du prédicat sur la forme du prédicat-input sont pris en charge par *les opérateurs auxiliaires* et reçoivent, partant, un traitement identique à ceux des autres types de règles d'expression. Pour Dik, quand cette approche tient compte de la division basique entre règles dérivationnelles et règles flexionnelles, elle garantit un traitement unifié de toutes les règles affectant la forme du prédicat.

Pour prendre un exemple, la règle de formation du Nom d'Agent rend compte des relations systématiques entre des paires du type de  $chanter_V \rightarrow chanteur_N$ ,  $danser_V \rightarrow danseur_N$ . Cette règle peut être représentée comme suit (Dik 1997: 3)

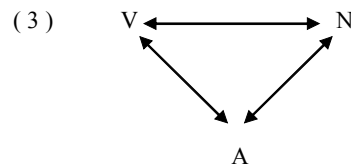
- (2) *Formation du Nom d'Agent*  
input: pred [V, +contr] ( $x_1$ )<sub>Ag/Pos</sub> ... ( $x_n$ ) [ $x > 1$ ]  
output: {Ag pred} [N]<sub>0</sub>... ( $x_n$ )  
sens: 'une personne qui a la propriété d'être (habituellement) impliquée dans l'action'

L'input de cette règle doit être, en général, un cadre prédicatif verbal [+ contrôle] dont le premier argument est un Agent ou Positionnant. L'output en est un cadre prédicatif nominal de la même valence qualitative. L'élément «Ag» est un élément abstrait qui représente l'adaptation formelle que le prédicat-input va subir dans le composant des règles d'expression. Dik émet l'hypothèse que toutes les règles de formation du prédicat introduisent ces éléments abstraits qui seront par la suite convertis en matériaux formels concrets par les règles d'expression. De nombreuses langues peuvent se servir de la même règle de formation du Nom d'Agent (2), les différences formelles entre elles apparaîtront ensuite dans les règles d'expression de chaque langue particulière.

### 1.2. Le type de prédicat

Etant une forme de formation de prédicats qui change un prédicat verbal en un prédicat nominal dérivé, la règle (2) illustre un type de formation de 'prédicats changeant de classe'. Les relations pertinentes entre les catégories basiques (V, N, A) d'une langue à travers divers types de for-

mation de ‘prédicats changeant la classe’, peuvent être représentées comme suit :



D’autres types de règles de formation du prédicat ne changent pas la catégorie du prédicat-input. Ces règles sont dites ‘règles de maintenance ou de préservation de classe’. Les règles productives de formation du *diminutif* (e.g. *livre* → *livret*) en est un exemple: aussi bien l’input que l’output sont des prédicats nominaux.

### 1.3. La valence du prédicat

#### 1.3.1. La valence quantitative

Les règles de formation du prédicat peuvent affecter la valence quantitative du prédicat de deux façons: l’extension de la valence ou la réduction de la valence.

##### (i) *Extension de la valence*

La règle de formation du causatif constitue la forme la plus typique d’extension de la valence qui se réalise différemment dans les langues naturelles. Dik (1997: 9) propose le schéma général de la règle causative:

- (4) *Formation du Prédicat Causatif*  
input: pred [V] ( $x_1$ )...( $x_n$ ) [ $x > 1$ ]  
output: {Caus pred} [V] ( $x_0$ )<sub>Causeur</sub> ( $x_1$ )<sub>Causé</sub>...( $x_n$ )  
sens: ‘ $x_0$  fait en sorte que  $x_1$  pred...( $x_n$ )’

L’application de la règle (4) au cadre prédicatif-input produit les changements suivants:

- L’adjonction d’un argument Causeur ( $x_0$ ) au cadre prédicatif-input;
- Le premier argument original reçoit la fonction sémantique de Causé en plus de sa fonction sémantique originale;
- Le prédicat-output devient un prédicat causatif, i.e. il est fourni d’un marqueur ‘Caus’ qui peut être exprimé par zéro, par un affixe causatif sur le prédicat ou par un auxiliaire causatif tel que *let* en

anglais ou *faire* en français ou *ja'ala* en arabe:

- (5) a. *The children marched to the school.*  
 'Les enfants ont marché vers l'école.'  
 b. *The mother marched the children to the school.*  
 'La mère a fait marcher les enfants vers l'école.'
- (6) a. *Pierre a ouvert la porte.*  
 b. *Jean a fait ouvrir la porte par Pierre.*  
 c. *Jean a fait ouvrir la porte à Pierre.*
- (7) a. *haraja* °Amrun  
 est-sorti °Amr-nom  
 '°Amr est sorti'
- b. *'ahraja Hindun* °Amran  
 a-sorti Hind-nom °Amr-acc  
 'H. a fait sortir °Amr'
- c. *harraja Hindun* °Amran  
 a-sorti Hind-nom °Amr-acc  
 'H. a fait sortir °Amr'
- d. *ja'alat Hindun* °Amran yahruju  
 a-fait Hind-nom °Amr-acc sort-il  
 'H. fait en sorte que °Amr sorte'

Ces exemples témoignent du caractère universel de la règle de formation du causatif: l'extension de la valence du prédicat par un argument supplémentaire, soit le Causeur.

(ii) *Réduction de la valence*

De nombreux types de règles de formation de prédicats réduisent la valence quantitative du cadre prédicatif-input par une position d'argument. Dik esquisse une théorie générale englobant les types les plus importants: l'incorporation, la réduction du premier argument et la réduction du second argument.

• *Incorporation*

Les constructions incorporées résultent de la combinaison d'un prédicat verbal avec un prédicat nominal comme il est illustré dans:

- (8) a. *John catches a bird.*  
 'John attrape un oiseau.'  
 b. *John bird-catches.*

Selon Dik (1997 : 11), la règle de formation de prédicats relative à l'incorporation du Patient peut être formulée comme suit:

- (9) *Incorporation du Patient*  
 input: (a) pred1 [V] ( $x_1$ ) ( $x_2$  : <sel>)<sub>Pat</sub>  
 (b) pred2 [N, sel] ( $x_2$ )  
 output: {Inc pred1-pred2}[V] ( $x_1$ )

Dans cette règle, "sel" exprime que le type de prédicat nominal input (e.g. *bird*) devrait être compatible avec la restriction de sélection imposée sur la seconde position d'argument du prédicat verbal input (e.g. *catch*).

Dik distingue un certain nombre de propriétés relatives à ce type de construction:

- (a) Le prédicat-output est typiquement intransitif;
- (b) Le nominal incorporé ne peut être modifié, et il est non référentiel;
- (c) Le complexe verbal résultant reçoit souvent une interprétation «déactualisée» (générique, habituelle, etc.).

Les données linguistiques suggèrent que ce sont les arguments du niveau 1 (Agent, Patient, Force, Procès) et les satellites du niveau 1 (Instrument, Direction, Locatif, Manière, Vitesse) qui peuvent être incorporés (cf. Dik *et al.* 1990). Autrement dit, le domaine des règles d'incorporation, semble-t-il, est la prédication centrale. En témoignant la paire de phrases arabes tirée de Moutaouakil (1988a) où est incorporé l'Instrument:

- (10) a. *dahanat Hindun sa'raha bizzayti*  
 a enduit Hind-nom cheveux-acc-sa avec huile-gen  
 'H. a enduit ses cheveux d'huile d'olive'  
 b. *zayyatat Hindun sa'raha*  
 a mis de l'huile Hind-nom cheveux-acc-sa  
 'H. a enduit ses cheveux d'huile d'olive'

Notons que, contrairement aux langues indo-européennes où les constructions incorporées sont dérivées par une règle permettant à un argument nominal d'être préfixé à un prédicat verbal (cf. (8)), les constructions incorporées en arabe impliquent un processus morphologique : le prédicat verbal output est formé par la combinaison de la racine d'un argument nominal et de certains schèmes morphologiques ((cf. (10b)).

- *Réduction du premier argument*

Dik (1997: 12) formule le schéma général de la réduction du premier argument de la manière suivante:

(11) *Réduction du Premier Argument*

input: pred [V] (x<sub>1</sub>) (x<sub>2</sub>)... (x<sub>n</sub>) [x > 1]

output: {R pred} [V](--)(x<sub>2</sub>)... (x<sub>n</sub>)

sens: 'pred s'applique seulement à (x<sub>2</sub>)... (x<sub>n</sub>)'

Le 'R' dans l'output symbolise un type de marqueur de réduction qui peut être exprimé par zéro, par un affixe verbal ou par une particule (comme par exemple le réflexif *se*, etc.).

Pour Dik (cf. Dik 1978, 1989), le passif est un phénomène syntaxique qui devrait être pris en charge par l'assignation de la fonction syntaxique de Sujet plutôt que par une règle lexicale de détransitivisation. L'assignation de la fonction de Sujet au terme Agent donne lieu à une construction active alors que son assignation à un terme portant une fonction sémantique autre que l'Agent produit une construction passive.

En effet, le passif présente l'EdC à partir d'un point de vue différent de celui qui est déterminé par le cadre prédicatif sous-jacent. Comparons la paire active-passive suivante:

(12) a. ...il la soulevait le plus haut possible (*Germinal*, p. 295).

b. ...*Elle était soulevée* le plus haut possible.

(12a) présente l'EdC à partir du point de vue de *il* (Chaval) conformément à la perspective basique du cadre prédicatif de *soulever*. En revanche (12b) présente le même EdC à partir du point de vue de *Elle* (Catherine), le Procès, tout en inversant la perspective basique du cadre prédicatif sous-jacent. Une telle inversion de la perspective peut être représentée schématiquement en GF de la manière suivante (où Pas = Passif):

(13) a. E<sub>i</sub>: [[Pas soulever [V] (x<sub>1</sub> : il)<sub>Ag Suj Top</sub> (x<sub>2</sub> : la)<sub>Pat Foc</sub>]]

b. E<sub>i</sub>: [[Pas soulever [V] (x<sub>1</sub> : elle)<sub>Proc Suj Top</sub>]]

Par ailleurs, il a été argué (cf. Vet 1985, Moutaouakil 1988a) que le passif serait adéquatement traité dans le cadre du deuxième composant du fonds (i.e. les règles de formation du prédicat) comme l'un des procédés lexicaux qui produisent une réduction de la valence.

Effectivement, la passivisation, tout comme la règle de formation du prédicat anti-causatif, implique une réduction du premier argument et

un processus de ‘changement d’argument’ (*argument shift*), à travers lequel le second argument «usurpe» les droits du premier argument, i.e. sa position et sa fonction sémantique: l’Agent perd son statut d’argument et le Patient devient Procès (cf. (13b)).

• *Réduction du second argument*

Le schéma général de la formation du second argument peut être formulé comme suit:

- (14) *Réduction du Second Argument*  
 input: pred [V] ( $x_1$ ) ( $x_2$ )...( $x_n$ ) [ $x > 2$ ]  
 output: {R pred} [V] ( $x_1$ )(--)...( $x_n$ )  
 sens: ‘pred s’applique à ( $x_1$ )... ( $x_3$ )...( $x_n$ )’

Ce type de règles peut être exemplifié par les constructions réflexives et réciproques du type:

- (15) a. *n<sup>c</sup>azala* <sup>c</sup>*Amrun*  
 isolé-R <sup>c</sup>*Amr-nom*  
 ‘*Amr* s’est isolé’  
 b. Il se lave.  
 c. Ils s’écrivent.

### 1.1.1. La valence qualitative

La valence qualitative du prédicat-input est impliquée quand la formation du prédicat entraîne une modification des fonctions sémantiques comme c’est le cas dans la formation des causatives (4) où une fonction Causé est ajoutée au second argument original. C’est ce qui se produit dans le cas du changement d’argument (passif, pseudo-passif...).

Par ailleurs, la paire suivante illustre le changement de fonctions sémantiques (Dik 1997: 15):

- (16) a. *Jan plantte wilgen in zijn tuin.*  
 ‘Jean a planté des saules dans son jardin.’  
 b. *Jan beplantte zijn tuin met wilgen.*  
 ‘Jean a planté son jardin de saules.’

Parmi les raisons qui empêchent ces constructions, en GF, d’être dérivées du même cadre prédicatif sous-jacent, la différence entre (16a) et (16b) qui doit être codée dans le cadre prédicatif. Pour Dik, les relations entre



ces deux constructions sont à décrire au moyen d'une règle de formation de prédicats où sera spécifié l'élément (CFS)<sup>3</sup> qui déclenchera l'expression appropriée pour le changement de fonctions sémantiques dans la langue en question (e.g. la relation morphologique en hollandais *be-planten* vs. *beplanten*).

## 2. Règles de formation de prédicats et facteurs discursifs

Parallèlement à la seconde position d'argument (l'accusatif), les facteurs sémantique, pragmatique et textuel peuvent codéterminer le choix entre les constructions de paires contenant d'autres types de formation de prédicats tels que, entre autres, le causatif, l'incorporation, le passif et le changement des fonctions sémantiques.

### 2.1. Les causatives

Considérons les phrases suivantes reprises ici pour convenance:

- (6) b. Jean a fait ouvrir la porte par Pierre.
- c. Jean a fait ouvrir la porte à Pierre.

Tenant compte du Module Social (MS) prévu en GF<sup>4</sup>, un auteur ne peut recourir à une construction du type de (6b) que si les deux protagonistes en question ont presque le même statut social: le Causé Pierre garde le trait essentiel de l'agentivité, le trait [+ contrôle], puisqu'il contrôle encore l'EdC. Ce trait se trouve perdu dans le cas du Causé Pierre en (6c) qui est réduit à un simple *Undergoer* ('Subissant') au sens de Van Valin & Foley (1984). Ce qui impliquerait que le choix d'une telle construction (i.e.(6c)) serait plus pertinent dans un contexte où l'un des protagonistes (e.g. Jean) est plus important socialement que l'autre (e.g. Pierre).

<sup>3</sup> L'élément (CFS) est l'abréviation de "Changement de Fonctions Sémantiques".

<sup>4</sup> Le Modèle de l'Utilisateur du Langage Naturel (le MULN) se compose d'au moins cinq modules à l'aide desquels la description des cinq capacités constitutives de la compétence de l'Utilisateur du Langage Naturel (l'ULN) peut se faire. Ces modules sont le module grammatical, le module épistémique, le module logique, le module perceptuel et le module social (cf. Dik 1989 : 1-2). Pour plus de détails concernant l'interaction de ces modules dans l'interprétation des expressions linguistiques, cf. Moutaouakil (1993/2000) et Jadir (1998).

En effet, les deux constructions manifestent une nuance sémantique très subtile: en (6b), Pierre, quoique Causé, contrôle encore l'action de fermer la porte, alors qu'en (6c), Pierre ne fait que recevoir et exécuter les ordres du Causeur Jean (i.e. une causation plus directe qu'en (6b)).

Comme le note Dik (1997), une expression telle *par Pierre* est prévue sur la base de la fonction sous-jacente d'Agent du Causé, tandis qu'une expression comme *à Pierre* est réservée normalement au Récepteur en français comme dans l'exemple (17) où il y a le modèle d'expression typique des prédicats à trois-places Agent-Patient-Récepteur:

(17) Jean (Ag) a donné le livre (Pat) à Pierre (Rec).

Pour rendre compte de ces faits, le recours au Principe d'Ajustement Formel (PAF) et au Principe d'Ajustement Sémantique (PAS) qui ont un pouvoir explicatif considérable, s'avère nécessaire (Dik 1985, 1997):

(18) *Principe d'Ajustement Formel (PAF)*

Les constructions dérivées du type T tendent à ajuster leur expression au modèle d'expression typique des constructions non-dérivées du type T.

(19) *Principe d'Ajustement Sémantique (PAS)*

Dans la mesure où une construction dérivée subit la pression du PAF, elle tend, également, à s'ajuster à la sémantique des constructions non-dérivées du type T.

(6b) n'a pas subi la pression du PAF puisque le Causé est encore exprimé selon sa fonction sous-jacente d'Agent (*par Pierre*). De même, il n'y a pas d'ajustement sémantique du moment que le Causé est encore complètement agentif. En revanche, (6c) a subi la pression du PAF et elle est construite suivant le modèle d'expression Ag-Pat-Rec tout en réduisant le caractère agentif du Causé à un rôle secondaire (PAS).

Dans le même ordre d'idées, le paramètre du 'contrôle' (cf. Comrie 1981) de l'argument Causé de l'EdC désigné par la prédication peut intervenir pour départager l'emploi des deux formes de prédicats causatifs dérivés illustrées dans (7b-c). Le degré du contrôle du Causé de l'EdC est marqué formellement au niveau des schèmes sur lesquels est formé le prédicat causatif. Pour Moutaouakil (1988b : 46), lorsque le Causé est contrôleur de l'action désignée par la prédication, le prédicat se trouve formé sur le schème '*fa<sup>cc</sup>al*'. En revanche, lorsque le prédicat est construit sur le schème '*af<sup>al</sup>*', l'argument Causé ne contrôle pas l'EdC. Ainsi, le choix de l'une des constructions (7b-c), dérivées toutes les deux de (7a),

doit-il tenir compte de la différence sémantique sentie entre elles, basée sur le trait du contrôle. La préférence de (7b) peut tenir à ‘la résistance’ qu’oppose ‘Amr à l’action effectuée par le Causeur Hind, tandis que la préférence de (7c) peut s’expliquer par l’absence de toute résistance lors de l’accomplissement du Causé, vu son statut social, de l’action de *sortir*<sup>5</sup>.

Pour ce qui est de la construction (7d), il s’agit d’une construction périphrastique contenant un auxiliaire causatif servant à exprimer une causation indirecte. Dans ce type de constructions causatives, contrairement aux causatives morphologiques construites sur les schèmes ‘*fa<sup>cc</sup>al*’ et ‘*af<sup>al</sup>*’, le contrôle de l’EdC par l’argument Causé est «plus grand qu’il ne l’est dans les causatives directes» (Moutaouakil 1988a: 46). En d’autres termes, pour pouvoir exprimer un choix au profit de (7d), un locuteur/auteur doit être conscient du fait que le Causé contrôle à haut degré l’EdC de *sortir* comparativement à (7b-c).

## 2.2. L’incorporation

Reconsidérons la paire (10 a-b) suivante:

- (10) a. *dahanat Hindun sa<sup>r</sup>aha bizzayti*  
 b. *zayyatat Hindun sa<sup>r</sup>aha*

Le choix d’une construction plutôt qu’une autre dans (10a-b) ne semble pas relever de l’arbitraire ou même du ‘principe du moindre effort’ qui puisse orienter vers (10b) en vertu du processus dérivationnel d’incorporation qu’elle a subi et qui l’a rendue moins coûteuse lexicalement. La préférence d’une construction est, paraît-il, codéterminée par des facteurs d’ordre sémantique (et éventuellement pragmatique). Un auteur/locuteur n’aurait utilisé la construction (10a) que s’il était conscient du degré de différence sémantique sentie entre le prédicat-input *dahana bizzayti* et le prédicat-output *zayyata*. Le premier figurant dans (10a) serait utilisé quand l’intention du locuteur/auteur consisterait à montrer que la quantité d’huile mise en œuvre et moindre relativement à celle utilisée dans (10b).

<sup>5</sup> En hongrois, comme le montre Comrie (1981), le degré du contrôle du Causé de l’action est codé au niveau du marquage casuel. Le cas Accusatif est associé à l’argument Causé quand celui-ci contrôle fortement l’EdC, quand son contrôle est faible, il reçoit le cas Instrumental.

En d'autres termes, le choix de (10b) peut s'expliquer par le désir du locuteur/auteur de mettre en valeur la quantité d'huile dont s'est servie Hind pour enduire les cheveux<sup>6</sup>.

### 2.3. Le passif

Nous avons constaté que l'usage d'une construction passive du type (12b) produit une réduction de la valence ou une inversion de la perspective qu'un auteur/locuteur peut évincer pour plusieurs raisons, entre autres, le 'principe d'économie', le respect de la contrainte de 'disponibilité psychologique' (cf. Itagaki & Prideaux 1983) et celle de la 'naturalité' au sens de Comrie (1981: 111): une phrase comportant la connexion Agent-Sujet-Topique (i.e. une phrase active) est plus disponible psychologiquement à un récepteur que sa contrepartie passive marquée. Bien plus, dans le cas d'un récit narratif, l'intention de l'auteur de ne pas briser la chaîne topicale explique sa référence à (12a) comme il ressort de la comparaison des deux passages suivants (cf. Jadir 1999):

- (20) a. ...et *il* avait saisi à pleins bras la fille nue et évanouie, *il* la soulevait le plus haut possible... *il* partit au pas de course, soutenant d'une main son fardeau, portant les deux lampes de l'autre (*Germinal*, p. 295).
- b. ...et il avait saisi à pleins bras la fille nue et évanouie, *elle était soulevée le plus haut possible* (par lui)... il partit au pas de course...

Dans (20b) la continuité topicale, assurée dans (20a), se trouve brisée en raison du changement de la perspective ou de la réduction du premier argument. Ainsi, on peut supposer qu'à l'encontre du passif, la maintenance de la continuité d'un Topique ne peut être garantie qu'au moyen de l'actif, comme le montre le schéma suivant:

- (21) *Hiérarchie de la contribution à la continuité topicale:*
- |                     |                |
|---------------------|----------------|
|                     | Actif > Passif |
| Continuité topicale | + > -          |

<sup>6</sup> Cette interprétation est fondée sur les témoignages des chercheurs arabisants que nous avons interrogés et est confirmée, semble-t-il, par l'intuition des grammairiens arabes anciens pour qui les prédicats construits sur le schème '*fa<sup>cc</sup>al*' désignent généralement '*t-taktir*' ('intensité').

Ceci étant, une question se pose : pourquoi un auteur/locuteur recourt-il au passif? Dik (1989: 214) a avancé un certain nombre de raisons susceptibles de motiver l'usage du passif. Nous en citerons les suivantes:

(a) quand le second argument est un Topique Donné défini et le premier argument un Nouveau Topique comme dans (22a), (22b) sera prioritaire:

- (22) a. Un homme a battu le chien.  
 b. Le chien a été battu par un homme.

(b) quand l'entité du premier argument n'est pas connue, non-identifiée ou quand le locuteur désire volontairement la laisser comme telle, l'emploi du passif sera préféré à celui de l'actif qui donnerait lieu à une phrase agrammaticale. En témoignent les exemples (23a-c) empruntés à Dik (1989: 214):

- (23) a. *bite* V (???)<sub>Ag</sub> (*the man*)<sub>Go</sub>  
 mordu V (???)<sub>Ag</sub> (l'homme)<sub>Pat</sub>  
 b. \**Bit the man.*  
 \*a mordu l'homme  
 c. *The man was bitten.*  
 L'homme a été mordu.

(c) l'expression passive de l'impératif peut être choisie dans quelques situations en tant que forme de 'politesse' servant à atténuer l'ordre adressé à l'allocutaire:

- (24) a. (Vous) lisez ce livre!  
 b. Ce livre devrait être lu (par vous).

D'autres raisons de l'emploi du passif<sup>7</sup>, ayant trait à la continuité et à la discontinuité du Topique, peuvent être associées à celles (a-c) avancées par Dik.

En effet, contrairement à ce que nous avons supposé plus haut, l'emploi du passif n'entraîne pas seulement une rupture de la chaîne topicale. Bien au contraire, les données suggèrent qu'en dépit de sa fréquence assez basse, le passif fonctionne comme moyen servant, dans certains

<sup>7</sup> Pour plus de détails concernant les différentes fonctions du passif dans le discours (e.g. 'déperspectivisation' de l'agent, 'éviction de l'ambiguïté'...), cf. Pinkster (1985).

contextes, à assurer la maintenance de la continuité d'un Topique et, dans d'autres, à marquer sa discontinuité. En témoignent les segments (25) et (26) respectivement:

- (25) *Maheu*, à ce moment même, déboulait de la cheminée, avec Zacharie et Etienne. *Il fut pris* d'une fureur de désespoir, il ne lâcha que des jurons... (*Germinal*, p. 183).
- (26) Alors, *Catherine* tomba. *Elle* avait crié le nom de Chaval, dans un appel désespéré. *Il* n'entendit pas, *il* se battait, *il* enfonçait les côtes d'un camarade... *Elle fut roulée, piétinée*... Dans son évanouissement, *elle* rêvait... (*Germinal*, p. 303).

Dans le texte (25), le recours au passif a pour objectif de préserver la continuité du Topique *Maheu*. Toutefois, la fonction du passif dans les textes du type de (26) ne se limite pas à la rupture de la chaîne topicale déjà établie (e.g. celle de *Chaval*) mais elle vise en premier lieu la reprise d'un Topique déchu (e.g. *Catherine*) pour rétablir sa continuité.

Il découle de ce qui précède que la maintenance de la continuité du Topique peut être assurée, selon le contexte, au moyen des deux formes active et passive. Néanmoins, la première forme manifeste un plus haut degré de fréquence. Aussi peut-on reformuler le schéma (21) de la manière suivante:

- (27) *Hierarchie de la contribution à la continuité topicale:*  
 Actif > Passif  
 Continuité topicale      + > +

## 2.4. Le changement des fonctions sémantiques

Soit les phrases suivantes:

- (28) a. *zaraʿa Zaydun s-sawka* <sub>(Pat)</sub> *fi l-hadiqati* <sub>(Loc)</sub>  
 a planté Zayd-nom épines-acc dans jardin-gen  
 'Z. a planté des épines dans le jardin'
- b. *zaraʿa Zaydun l-hadiqata* <sub>(Pat)</sub> *bi s-sawki* <sub>(Instr)</sub><sup>8</sup>  
 a planté Zayd-nom le jardin-acc avec épines-gen  
 'Z. a planté dans le jardin des épines'

La nuance sémantique entre les constructions de la paire (28a-b) est traduite par le changement d'argument et le changement de fonctions sémantiques.

<sup>8</sup> En dépit de la fréquence assez basse des constructions du type de (28b) en arabe, elles sont parfaitement grammaticales, cf. Fassi Fehri (1985: 178).

tiques et peut permettre de parler de deux cadres prédicatifs sous-jacents: un cadre prédicatif basique et un cadre prédicatif dérivé.

La première construction, où la seconde position d'argument accusative est remplie par le constituant *s-sawk* (les épines) affecté de la fonction sémantique de Patient, peut être interprétée comme signifiant l'inaccomplissement, i.e. comme recevant une lecture imperfective : seule une partie du jardin est plantée d'épines.

Dans la deuxième construction, nous assistons à un changement d'argument et, partant, à un changement de fonctions sémantiques qui, contrairement au hollandais (cf. (16)), n'est déclenché par aucune expression: le constituant *l-hadiqa* (le jardin) ancien Locatif dans (28a) 'usurpe' aussi bien la position (i.e. le second argument) que la fonction sémantique (i.e. le Patient) du constituant *s-sawk*. Ce changement entraîne un autre au niveau de l'interprétation sémantique en ce sens que l'on passe de l'inaccomplissement à l'accomplissement (lecture perfective): tout le jardin est planté d'épines.

Il s'avère que le choix de l'une des constructions de la paire (28a-b) est régi par des paramètres d'ordre sémantique, ce qui confirme l'hypothèse, postulée en GF, qui stipule qu'il n'y a pas d'équivalence entre les expressions ou les constructions linguistiques.

En revanche, en l'absence de toute considération sémantique, les paramètres pragmatiques peuvent, seuls, contrôler les préférences entre les constructions d'une paire dans une langue. Considérons la paire de prédicats à trois-places en latin (Bolkestein 1985a):

- (29) a. *oppidum fossa circumdare*  
 forteresse-acc fossé-abl encercler  
 'entourer la forteresse d'un fossé'
- b. *fossam oppido circumdare*  
 fossé-acc forteresse-dat encercler  
 'mettre un fossé autour de la forteresse'

L'auteur a constaté qu'il n'y a pas de différence sémantique entre (29a) et (29b). Cependant, le choix d'une construction ou d'une autre, loin d'être arbitraire, se voit déterminé textuellement ou discursivement. En d'autres termes, c'est le contexte qui entraîne la sélection de *oppidum* (la forteresse) pour la position du second argument avec le cas accusatif, ou la qualification de *fossa* (le fossé) pour cette position.

Dans le même ordre d'idées, le fait que l'usage des schèmes alternatifs soit contrôlé pragmatiquement, écrit Dik (1997: 17), n'est pas nécessairement incompatible avec l'idée qu'ils se trouvent en rapport au moyen d'une formation de prédicat. Le latin, par exemple, comporte des paires dans lesquelles des prédicats lexicaux différents figurent dans des schèmes alternatifs comme dans l'exemple suivant:

- (30) a. *adimere aliquid alicui*  
 éloigner quelque chose-acc quelqu'un-dat  
 'éloigner quelque chose de quelqu'un'  
 b. *private aliquem aliqua re*  
 priver quelqu'un-acc quelque chose-abl  
 'priver quelqu'un de quelque chose'

Dik note que de telles paires qui contiennent des prédicats différents auront besoin d'entrées lexicales séparées en dépit de leurs sens plus ou moins identiques. Cependant, ce sont les facteurs de 'cohésion textuelle' qui «déterminent les fortes préférences de soit le 'quelque chose' ou le 'quelqu'un' pour apparaître dans la position accusative». La même analyse vaut également pour des langues typologiquement différentes, soit l'arabe et le français où le choix lexical se trouve codéterminé par des facteurs pragmatiques comme dans:

- (31) a. *hadabat Hindun yadaha bi l-hinna'i*  
 a coloré Hind-nom main-acc-sa avec henné-gen  
 'H. a coloré sa main du henné.'  
 b. *wada'at Hindun l-hinna'a 'ala yadiha*  
 a mis Hind-nom le henné-acc sur main-gen-sa  
 'H. a mis du henné sur sa main.'
- (32) a. Jean a rempli la caisse de maïs.  
 b. Jean a mis le maïs dans la caisse.

Parmi les facteurs qui président au placement des constituants *yadaha* (sa main) et *l-hinna'* (le henné) en (31a-b) et les constituants *la caisse* et *le maïs* en (32a-b) dans la position du second argument la notion d' 'empathie' au sens de Kuno (1976)<sup>9</sup> et celle de 'continuité topicale'.

Dans chaque paire, la différence de prédicats lexicaux n'affecte pas significativement la parenté synonymique des constructions. Bien au

<sup>9</sup> Kuno (1976) définit la notion d'empathie (*Empathy*) comme suit : «J'emploie le terme "empathie" pour caractériser l'identification du Locuteur, à des degrés divers, avec un participant à l'événement».



contraire, cette différence d'entrées lexicales offre à l'auteur/locuteur la possibilité de s'identifier (*empathizes*) avec le terme perspectival secondaire dans la présentation de l'Etat de Choses en le plaçant dans l'accusatif. Position qui est remplie par le constituant désignant la 'perspective contextuelle' (Bolkestein 1985a) de l'information transmise par la clause.

En termes de continuité topicale, si un élément est susceptible de recevoir le statut de topique de discours et de manifester un haut degré de persistance (topicale), alors il peut occuper préférentiellement la position accusative du second argument que remplissent les constituants *yadaha* ou *l-hinna* dans la paire (31a-b) et *la caisse* ou *le maïs* dans la paire (32a-b) en vertu de la différence d'entrées lexicales. Aussi peut-on confirmer à la suite d'Itagaki & Prideaux (1983) que ce sont les traits généraux du discours qui déterminent la structure interne des phrases dans un texte.

### 3. Conclusion

Si l'effet de la pragmatique sur la syntaxe, entre autres, a déjà fait l'objet des études des grammairiens fonctionnalistes, l'impact des paramètres pragmatiques et textuels sur le lexique et les règles de formation (i.e. le fonds) demeure, à notre connaissance, non encore suffisamment exploré. Dans cet article, nous avons examiné le rôle de ces paramètres en montrant qu'il ne concerne pas seulement la position accusative du second argument, mais aussi la valence quantitative et qualitative du prédicat. Des recherches plus approfondies pourraient montrer que le "Module Pragmatique" prévu récemment en GF (cf. Connolly et al. 1997, Hannay & Bolkestein 1998, Mackenzie & Gomez Gonzalez 2002) servirait d'input pour le fonds, rapport qui n'est pas sans affecter l'organisation générale de la GF.

### Bibliographie

- Aarts, Flor/Theo van Els 1990 (eds.): *Contemporary Dutch Linguistics*. Washington: Georgetown University Press.
- Bolkestein, A. Machtelt 1985a: Cohesiveness and syntax variation: quantitative vs. qualitative grammar. In A. Machtelt Bolkestein, Casper de Groot/J. Lachlan Mackenzie (1985a) (eds.): *Syntax and pragmatics in Functional Grammar*. Dordrecht: Foris, 4-14.

- Bolkestein, A. Machtelt, 1985b: Discourse and case marking: three-place predicates in Latin. In Christian Touratier 1985 (ed.): *Syntax et latin*. Aix en Provence: Université de Provence, 191-225.
- Bolkestein, A. Machtelt, Casper de Groot/J. Lachlan Mackenzie (1985a) (eds.): *Syntax and pragmatics in Functional Grammar*. Dordrecht: Foris.
- Bolkestein, A. Machtelt, Casper de Groot/J. Lachlan Mackenzie (1985b) (eds.): *Predicates and terms in Functional Grammar*. Dordrecht: Foris.
- Comrie, Bernard 1981: *Language universals and linguistic typology*. Oxford: Blakwell.
- Connolly John H., Roel Vismans, Christopher Butler/Richard Gatward 1997 (eds.): *Discourse and pragmatics in Functional Grammar*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Dik, Simon. C. 1978: *Functional Grammar*. Amsterdam: North-Holland.
- Dik, Simon. C. 1985: Formal and semantic adjustment of derived constructions. In A. Machtelt, Bolkestein, Casper de Groot/J. Lachlan Mackenzie (1985b) (eds.): *Predicates and terms in Functional Grammar*. Dordrecht: Foris, 1-28.
- Dik, Simon. C. 1989: *The theory of Functional Grammar, Part 1: the structure of the clause*. Dordrecht: Foris.
- Dik, Simon. C. 1990: Some developments in Functional Grammar: predicate formation. In Flor, Aarts/Theo van Els 1990 (eds.): *Contemporary Dutch Linguistics*. Washington: Georgetown University Press, 58-79.
- Dik, Simon. C. 1997: *The theory of Functional Grammar, Part 2: complex and derived constructions*. (Edited by Kees Hengeveld). Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Dik, Simon. C. 1983 (ed.): *Advances in Functional Grammar*. Dordrecht: Foris.
- Fassi Fehri, Abdlkader 1985: *lmū'jamu l'arabi*. Casablanca: Dar tubqal lin-nasr.
- Foley, William A./Robert D. Van Valin. 1984: *Functional syntax and universal grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hannay, Mike/Machtelt A. Bolkestein, 1998: *Functional Grammar and verbal interaction*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Hengeveld, Kees, 1992: *Non-verbal predication: Theory, typology, diachrony*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Itagaki, Nobuya/Gary D. Prideaux 1983: Pragmatic constraints on Subject and Agent selection. In Simon. C. Dik, 1983 (ed.): *Advances in Functional Grammar*. Dordrecht: Foris, 329-342.
- Jadir, Mohammed 1998: Textual cohesion and the notion of perception. In Mike Hannay/A. Machtelt Bolkestein 1998 (eds.): *Functional Grammar and verbal interaction*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 43-58.
- Jadir, Mohammed 1999: Perspectivisation et continuité topicale. In *Bouhout* (Recherches) (Revue de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia) n° 8, 7-19.

- Jadir, Mohammed 2000: Discourse coherence: a case study of the French connector *tandis que*. In *Hermes* 25, 93-112.
- Kuno, Susumu 1976: Subject, theme, and speaker's empathy- a reexamination of relativisation phenomena. In Li, Charles N. 1976 (ed.): *Subject and topic*. New York: Academic Press, 417-444.
- Li, Charles N. 1976 (ed.): *Subject and topic*. New York: Academic Press.
- Mackenzie, John L./Maria de los Angeles Gomez-Gonzalez 2002 (eds.): *A new architecture for Functional Grammar*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Moutaouakil, Ahmed 1988a: *Essais en Grammaire Fonctionnelle*. Rabat: SMER.
- Moutaouakil, Ahmed 1988b: *qadaya mu'jamiya fi l-lugati l-<sup>c</sup>arabiya*. Rabat: SMER.
- Moutaouakil, Ahmed 2000: *Reflections on the layered underlying representation in Functional Grammar*. Casablanca: Afric Orient.
- Pinkster, Harm 1985: The discourse functions of the passive. In A. Machtelt Bolkestein, Casper de Groot/J. Lachlan Mackenzie (1985a) (eds.): *Syntax and pragmatics in Functional Grammar*. Dordrecht: Foris, 107-118.
- Touratier, Christian 1985 (ed.): *Syntax et latin*. Aix en Provence: Université de Provence.
- Vet, Co 1985: Passive, reflexive and causative predicate formation in French. In A. Machtelt Bolkestein, Casper de Groot/J. Lachlan Mackenzie (1985a) (eds.): *Syntax and pragmatics in Functional Grammar*. Dordrecht: Foris, 49-69.
- Sibawayh 1966: *L-kitab*. Le caire.

